

DEPARTEMENT  
DU NORD  
  
ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

Objet :  
Subvention 2023 à  
l'association DK Pulse

Date de convocation :  
07 décembre 2022

Date d'affichage :  
07 décembre 2022

Nombre d'Administrateurs :  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 3

Date de publication :  
07 décembre 2022

VOTE

E.ROMMEL  
I.FERNANDEZ  
J.BRICHE  
A.HEBINCK  
L.DEBREYNE  
J-L.WOUSSEN  
V.JEANNEKIN  
C.BRASY  
A.VANSTEENKESTE  
P.CHOQUET  
J-C.FOURNIER  
A.KLEINPOORT  
R.BROUCKE  
N.HOGUET  
Z.RENARD

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
L.DEBREYNE			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASY			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour  
C = Contre  
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après  
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du  
22 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGE

SEANCE DU MERCREDI 21 DECEMBRE 2022

Étaient présent(e)s :

- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK, Ludivine DEBREYNE, Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Nicole HOGUET, Zélie RENARD.
- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

- Mrs Eric ROMMEL, Alain KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusés :

- Mme Annie VANSTEENKESTE.
- Mr Vincent JEANNEKIN.

La prévention santé fait partie des priorités de l'action du CCAS de Loon-Plage depuis de nombreuses années. Souhaitant favoriser le maintien à domicile des ainés et des personnes fragiles, le CCAS a favorisé le développement, depuis mi 2017, d'un partenariat avec l'association « Dk Pulse » autour d'actions favorisant la pratique d'une activité physique adaptée, en séance collective (action portée par le Centre Socio-Culturel) et à domicile.

Pour ce qui est de l'APA - Activité Physique Adaptée à domicile, une trentaine de personnes (toutes âgées de plus de 75 ans) bénéficient annuellement de cette action.

Les impacts sur la santé, la lutte contre l'isolement et le maintien au domicile des ainés sont très nets. Certains ont retrouvé la capacité et la confiance, leur permettant de sortir de leur habitation. D'autres participent de nouveau à des activités extérieures et sont partis en vacances.

Au-delà de l'action « seniors à domicile », le panel des actions entre le CCAS et Dk Pulse s'est élargi, depuis 2020, à un groupe d'adultes en parcours d'insertion.

De même, durant l'été des séances de remise à l'effort sont organisées au parc Galamé, et plusieurs personnes fréquentent le bus « APA Mobile » lors des séances organisées régulièrement sur le territoire de la commune.

S'ajoute à cela, les personnes suivant les séances collectives prises en charge par le Centre Socio Culturel.

Au total, ce sont, ainsi, près de 90 personnes de la commune qui bénéficient annuellement des actions de Dk Pulse.

Devant le succès de l'ensemble des actions menées, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider l'octroi d'une subvention d'un montant de 36 000 € à l'association « Dk Pulse », au titre de l'année 2023, et d'autoriser Mr Le Président à signer une convention avec l'association.

**ADOpte,**  
Pour extrait certifié conforme,

**Eric ROMMEL,**  
Président du CCAS

